

Sasha MARKOVIC*

LES ENJEUX HISTORIOGRAPHIQUES DE LA RECHERCHE SUR LES PROVINCES ILLYRIENNES ET LA NOTION D'OCCUPATION

L'empire édifié par Napoléon occupe une place de choix dans l'imaginaire de tous les Européens. Entité unifiée avant-gardiste et précurseur de l'Europe contemporaine pour les uns, il préfigure les dictatures expansionnistes et totalitaires du XX^e siècle pour les autres. La polémique atteint des sommets vertigineux à la fin des années 1990 avec l'ouvrage de Roger Caratini¹. Pour certains, l'expansion impériale ressortissait du désir népotique de caser les siens. D'autres y ont vu la poursuite du mirage oriental, voire du rêve carolingien ou de l'universel romain, à l'image d'Edouard Driault². Ce dernier met en évidence l'unité économique réalisée par Napoléon et n'hésite pas à souligner qu'il a été le précurseur d'une fédération européenne, voyant en lui le génie de l'ordre européen et l'inventeur d'une organisation européenne parfaite. La plupart des historiens y lisent des intentions plus pragmatiques: vaincre l'Angleterre et se débarrasser définitivement de la «question anglaise», assurer le plein succès du blocus continental ou fixer une fois pour toutes les frontières naturelles de l'empire. En l'espèce, les héritiers des Provinces illyriennes versent plutôt dans l'apologie hagiographique reconnaissant en l'empereur un grand codificateur et un bâtisseur prodigue. Alors ambition insatiable et conquêtes cyniques peu soucieuses des nécessités morales, philosophiques et humaines ou recherche de la paix universelle et œuvre civilisatrice³ malgré les nécessités parfois peu reluisantes de la politique européenne, indépendantes de la volonté de Na-

* Professeur agrégé d'études Slaves, Paris IV – La Sorbonne

¹ Roger CARATINI, *Napoléon, une imposture*, Paris, Michel Lafond, 1998.

² Edouard DRIAULT, «Les enseignements de Napoléon: le système continental», *Revue des Etudes napoléoniennes*, mai 1929, p. 281.

³ Stuart WOOLF, "French civilization and ethnicity in the Napoleonic empire", *Past and Present*, 124, 1989, p. 92-120.

poléon⁴? Répondre à la question de la nature profonde des buts de guerre et de conquêtes napoléoniens devrait participer selon nous à une définition plus exacte de la présence française dans les Provinces illyriennes: «occupation» ou «libération», c'est la question. L'autre question évidente qui en découle naturellement est la suivante: mission civilisatrice oppressive et intégratrice, voire assimilationniste, ou encouragement des nationalismes? Pour les provinces illyriennes, une période d'administration préparatoire était jugée nécessaire pour que l'annexion à l'Empire puisse devenir effective. Les membres des clans dans les montagnes du Monténégro et de l'actuel Kosovo sont décrits comme des «demi sauvages»: «Nous avons affaire à des peuples trop ignorants, trop éloignés de la civilisation et surtout trop pauvres pour espérer pouvoir arriver tout d'un coup et sans secousse à la perfection⁵». Le jugement n'est guère plus indulgent à l'égard des Croates: l'organisation de la société en Croatie était caractérisée par des mœurs et des usages propres à un système féodal «comme il existoit en France au XV^e siècle⁶».

Occupation ou libération?

L'influence des Lumières et de la Révolution

Ce questionnement pose donc le problème du caractère intentionnaliste ou fonctionnaliste de la politique européenne de Napoléon, déterminant pour savoir s'il existait vraiment une vision napoléonienne pour l'Europe, qu'on célèbre en permanence. Les travaux d'Annie Jourdan⁷ et de Natalie Petiteau⁸ démontrent à quel point Napoléon était un homme de son temps, marqué par les discussions du siècle. L'empire eût donc été la matérialisation des utopies des Lumières, plus que la réalisation d'un empire d'Occident: le projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre ou de Kant, le rêve de confédération européenne de Rousseau⁹ devenus réalité. A l'heure de l'exil, Napoléon n'a d'ailleurs pas hésité à réinterpréter le sens de son action en Europe, soutenant que s'il avait obtenu la «paix» à Moscou, il aurait alors

⁴ Une approche multicausale plus nuancée est proposée depuis les travaux de Stuart WOOLF, *Napoléon et la conquête de l'Europe*, Paris, Flammarion, 1990, de Michael BROERS, *Europe under Napoleon 1799-1815*, Londres, Arnold, 1996 et de Roger DUFRAISSE et Michel KE-RAUTRET, *La France napoléonienne. Aspects extérieurs 1799-1815*, Paris, Seuil, 1999.

⁵ AN, F1e.62, 1^{er} mars 1813.

⁶ AN, F1e.61, 10 avril 1812.

⁷ Annie JOURDAN, *Mythes et légendes de Napoléon*, Paris, Privat, 2004.

⁸ Natalie PETITEAU, *Napoléon. De la mythologie à l'histoire*, Paris, Seuil, 1999.

⁹ Marc BELISSA, *Fraternité universelle, intérêt national (1713-1795). Les cosmopolitiques du droit des gens*, Paris, Kimé, 1998; Lucien BELY, *Les relations internationales en Europe XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1992.

eu la liberté d'organiser «son système européen» dans le cadre duquel les souverains auraient paisiblement «traité [des questions] du continent en famille»; cette «Sainte-Alliance» lui aurait permis de travailler à la prospérité de «l'association européenne» et d'établir partout les mêmes principes, «un code européen», afin de faire des Européens un même et seul peuple et du continent un espace libre et ouvert où «chacun, en voyageant partout, se fût trouvé dans la patrie commune»¹⁰. A lire Las Cases, on se prendrait à rêver que Napoléon fût le père spirituel de l'UE.

Napoléon lui-même, en effet, vient troubler les réflexions des historiens puisqu'il ouvre en personne le bal des polémiques sur le sens de sa politique européenne en proposant sa relecture de la politique extérieure qu'il a menée à travers la transcription des conversations de Sainte-Hélène par Las Cases¹¹. Les ennemis de la France y apparaissent comme seuls responsables des conflits, le Grand Empire comme une Europe fédérée par des lois humanistes universelles, généreuses et bénéfiques et par une administration moderne, rationnelle et efficace, l'empereur comme le défenseur du principe des nationalités _ ce qui est d'ailleurs en complète contradiction avec l'universalisme par ailleurs hautement revendiqué.

Les Lumières ont clairement posé le problème de la guerre et de la paix, du droit des gens ou droit international et ont cherché à penser les relations entre nations et l'équilibre des puissances. Les auteurs n'ont pas tous la même lecture de cet équilibre et différentes doctrines de politique étrangère apparaissent. Les uns défendent le *statu quo* et prônent la réunion des Etats indépendants dans une alliance défensive et offensive, sous l'égide d'un Congrès, d'une Diète ou d'une Amphictyonie habilités à arbitrer les litiges. Les autres, à l'inverse, invitent à remodeler la carte de l'Europe afin que les petits Etats ne soient plus menacés par les grands _ en 1772, la Pologne connaît son premier partage entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Les petits Etats seraient donc absorbés dans de «grandes masses», avec des frontières fortifiées et des armées permanentes. On sent chez tous un désir de rationalisation de l'équilibre des puissances, de démilitarisation _ afin de favoriser une économie politique et une baisse de la fiscalité _, mais aussi d'humanisation et de pacification de la société, propre à rendre les guerres caduques¹². En somme, le XVIII^e siècle condamne définitivement la monarchie universelle dont rêvait Louis XIV, substitue la ligue des peuples

¹⁰ Emmanuel comte de LAS CASES, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*. Première édition intégrale et critique établie par Marcel DUNAN, Paris, Flammarion, 1951, tome II, p. 232-233.

¹¹ Emmanuel comte de LAS CASES, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*. Première édition intégrale et critique établie par Marcel DUNAN, Paris, Flammarion, 1951, 2 tomes.

¹² M. BELISSA, *op. cit.*, p. 47-99.

à la ligue des rois, défend les intérêts économiques plutôt que dynastiques, encourage une diplomatie publique et non plus privée, substitut le droit à la paix au droit à la guerre, rêve d'un pouvoir fédératif contrôlé par les nations elles-mêmes et d'un droit des gens fondé sur les valeurs de la République des Lettres. Pour que cette fédération voit le jour, tous sont conscients de la nécessité de réformer l'équilibre des forces. Deux tendances principales s'imposent: celle qui prône l'indépendance des Etats et celle qui soutient la création d'Etats massifs. Ces deux sensibilités se retrouvent néanmoins pour promouvoir une fédération européenne.

Les guerres révolutionnaires vont réactualiser ces débats mais apporter des réponses nouvelles. Aux principes généreux de 1789 envers les peuples se substitue une autre logique. Tout d'abord rendre à la France sa place parmi les nations puis parer aux dangers que constituent l'Angleterre et l'Autriche; ce qui revient à redéfinir les frontières afin de protéger la France et de renforcer les Etats alliés. Cambacérès souligne que «la France est appelée à diriger et à réformer l'Europe»¹³. Ressurgissent alors les idées des Lumières et ce que Marc Belissa appelle l'«apologie des Etats massifs». A la mission messianique de la Grande Nation issue des premiers élans révolutionnaires s'ajoute l'intérêt purement national. Naît alors une nouvelle raison d'Etat, plus pragmatique et cynique, fondée sur l'intérêt économique de la France et qui n'exclut plus la possibilité d'alliances entre républiques et monarchies. A la même époque Kant publiait son célèbre projet pour la paix universelle dont l'écho fut grand en France. Il y appelle de ses vœux une fédération d'Etats libres mais par soucis d'efficacité elle ne devra rassembler que des républiques, autrement dit des Etats de droit régis par la loi. Pour la réaliser seule la guerre est capable d'amener la paix universelle, par une sorte d'équilibre de la terreur. De cette ligue nouvelle, la Grande Nation serait le centre et la perfide Albion la cible. Rousseau pensait également que la paix universelle ne pouvait découler que d'une guerre générale et avait précisément rejeté ce projet pour cette raison même.

Pendant ce temps, la République française créait des républiques-sœurs. Les législateurs hésitaient quant à leur statut respectif mais n'envisageaient pourtant pas de leur laisser une indépendance totale. Soit elles seraient annexées, telle la Belgique ou les Provinces illyriennes, soit elles seraient «satellisées», c'est-à-dire associées sur le mode de la dépendance-servitude à la Grande Nation¹⁴.

¹³ CAMBACERES, *Mémoires inédits*, Paris, Perrin, 1999, 2 vol., II, p. 163.

¹⁴ Voir par exemple le cas de l'Italie, étudié par A.-M. RAO, «Républiques et monarchies à l'époque révolutionnaire: une diplomatie nouvelle?», in *La République et l'Europe*, n° spécial des *Annales historiques de la Révolution française*, n° 2, 1994, p. 267-278.

Problème de perception

Néanmoins, même si les années 1799-1815 n'ont donc pas été celles d'une Europe moins avant la lettre, les mots de Sainte-Hélène ont alimenté la légende apologétique et ont pu contribuer au cheminement de l'idée d'union. Cette légende d'un empereur rêvant de fonder l'unité européenne se double d'ailleurs de celle d'un conquérant soucieux d'exporter dans cette Europe en devenir les acquis de la Révolution: c'est le fameux «Robespierre à cheval», pourfendeur des rois attachés aux privilèges féodaux et abolissant le servage partout où ses armées foulent au pied les archaïsmes sociaux. Albert Soboul ne manque pas de souligner au passage que le système continental conduisait à une unification politique, administrative mais aussi sociale de l'Europe¹⁵. Georges Lefebvre souligne à juste titre qu'en Italie, en Allemagne, dans les Provinces illyriennes, Napoléon a aboli les autonomies provinciales, les privilèges et la féodalité, et leur a substitué la centralisation administrative, l'égalité civile, l'unité du marché intérieur, autant d'héritages de la Révolution¹⁶. Il faut donc absolument s'interroger aussi sur la perception de la conquête napoléonienne dans les pays concernés. Les historiens italiens, par exemple, ont fait ce travail: ils décèlent l'existence, notamment à Trieste, de populations qui voient en Bonaparte l'incarnation de la Révolution française; jusqu'à ce que les conséquences néfastes du blocus se fassent sentir, la bourgeoisie commerçante est restée acquise à la présence française. De façon plus générale, le régime napoléonien serait resté lié, dans la mémoire des peuples, à l'abolition du régime féodal, selon Jacques Godechot¹⁷, Napoléon ayant vraiment cherché à étendre les institutions révolutionnaires dans le Grand Empire. Une des voies de recherches sur les Provinces illyriennes devrait donc être absolument l'analyse de cette perception. Il convient cependant de rester très attentif aux inflexions chronologiques, notamment dans le cadre d'une histoire des nationalismes des peuples de l'Empire: selon Guy Hermet¹⁸, Napoléon a bien été perçu comme un libérateur jusqu'en 1806 _ ce qui lui vaut la reconnaissance de Hegel comme «âme du monde» _ mais ce charisme s'éteint dès lors que l'impérialisme napoléonien étouffe dans l'œuf les libertés des nations à peine éveillées.

¹⁵ Albert SOBOUL, *Le Premier Empire*, Paris, PUF, 1973, p. 57.

¹⁶ G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 486.

¹⁷ J. GODECHOT, «Sens et importance de la transformation des institutions révolutionnaires à l'époque napoléonienne», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1970, p. 812.

¹⁸ Guy HERMET, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 117-118.

Mission civilisatrice ou encouragement des nationalismes?
Une vision napoléonienne?

Les propos de Napoléon sous le Consulat et l'Empire ne brillent pas par leur cohérence et présentent l'inconvénient majeur de varier selon les circonstances et les interlocuteurs. Les réflexions de Sainte-Hélène, rapportées *a posteriori*, recèlent néanmoins l'idée récurrente d'une fusion des pays européens sous la forme d'une «confédération européenne». Dès 1807, Napoléon invoquait déjà les lois qui géraient son «système fédératif» et qui unissaient alors les peuples d'Allemagne, d'Espagne, de Hollande, de Suisse, d'Italie et d'une partie des futures provinces illyriennes. Durant les Cent-Jours, il rappelle que son dessein était d'organiser «un grand système européen, [...] conforme à l'esprit du siècle et favorable aux progrès de la civilisation»¹⁹. La campagne de France mettra fin à ce beau projet. Napoléon certifie avoir rêvé d'une Europe unie «régie par les mêmes principes, le même système partout; un code européen, une cour de cassation européenne [...]. Une même monnaie sous des coins différents; les mêmes poids, les mêmes mesures; les mêmes lois [...]». Cette grande famille aurait eu en partage une même culture, l'éducation jouant un rôle primordiale dès le plus jeune âge. Les élites elles-mêmes devaient être au cœur de ce processus d'acculturation: «Pour mieux faciliter la fusion et l'uniformité des parties fédératives de l'empire», les enfants des élites seraient élevés de la même façon: on leur enseignerait des connaissances générales, de grands principes, des exemples édifiants, afin qu'ils acquièrent une même vaste culture et qu'ils forment un même jugement sûr. Une Université et un Institut européens devaient voir le jour. En somme, «le projet de l'abbé de Saint-Pierre pouvait se trouver réalisé»²⁰. Paris devenait la capitale du monde et les Français, partout chez eux dans cette Europe régénérée, seraient «l'envie des nations». Ce nouveau Paris paré de toutes les merveilles du monde ancien et moderne, détrônerait l'antique Rome et accueillerait en ses murs le pape et sa cour. En réunissant ainsi en un même lieu le pape et l'empereur, Napoléon s'arrogeait le pouvoir de contrôler et de diriger à la fois le monde religieux et le monde politique, d'affranchir définitivement le temporel du spirituel. C'était aussi le moyen de «resserrer toutes les parties fédératives de l'empire et de contenir en paix tout ce qui demeurait en dehors».

Que devenaient alors la guerre et la paix dans cette belle construction? Les armées permanentes seraient désormais «réduites à la seule garde des so-

¹⁹ CAMBACERES, *Mémoires inédits*, Paris, Perrin, 1999, 2 vol., II, p. 163. *Œuvres de Napoléon*, Paris, 1821-1822, I, p. 302. METTERNICH, *Mémoires et correspondance*, Paris, Plon, 1980, 2 vol., II, p. 295. A.N. AF IV.

²⁰ LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, Flammarion, 1951, II, 233.

uverains». La guerre, si guerre il devait y avoir, ne serait plus que défensive et là Napoléon prend des airs de Montesquieu: «Toute la gloire eût été pour l'industrie. Le commerce, l'agriculture seraient devenus, avec les beaux-arts, le patrimoine de la liberté [...]. La France eût été le plus grand miracle de la civilisation [...]». Et aurait l'infinie générosité d'en faire profiter le monde entier²¹.

Quant à la structure politique de l'association, l'Empereur est plus avare de détails. Quoi qu'il en soit, il se voit nécessairement à la tête de l'ensemble, tel «le médiateur naturel entre l'ancien et le nouvel ordre des choses», le «juge suprême» de la «dictature universelle». Ainsi placé au sommet de la hiérarchie, il serait assisté dans chaque pays par les rois, devenus ses lieutenants, des super-préfets en quelque sorte. De la sorte, il prend clairement ses distances d'avec Rousseau et les Lumières, puisqu'il opte pour des princes et non pour une Diète, mais il s'empresse d'invoquer le bon abbé en forme de justification: «[...] les mœurs et la situation de l'Europe le commandaient ainsi». Il place clairement la confédération sous la domination d'un super-Etat, la France, et n'hésite pas à s'immiscer dans les affaires intérieures des nations souveraines. Au tribunal européen prévu par l'abbé, Napoléon substitue son seul arbitrage, devenant «l'arche de l'ancienne et de la nouvelle alliance». En somme, une domination universelle en vue de la paix perpétuelle, de l'unification et de la régénération-modernisation de l'Europe, sous l'égide bienveillante du seul «médiateur naturel»²². Ce rêve aurait dû se réaliser à la paix générale. La campagne de 1812 devait être «la fin des hasards», «le commencement de la sécurité», l'aboutissement du système européen, de la «grande cause»²³. La terrible retraite mit fin à toutes les illusions.

A en croire le *Mémorial*, chacun des Etats européens, l'ensemble étant considéré comme «un seul et même corps de nation», serait successivement incorporé dans la grande famille européenne, un peu à la manière du «Congrès américain» ou à celle des «Amphictyons de la Grèce», à la différence près, pudiquement omise par l'Empereur, que cette intégration s'opérerait sous la contrainte et non par une libre autodétermination des peuples concernés. En réalité, Napoléon a toujours hésité à emprunter en Europe la voie de l'unité. A voir ses créations territoriales _ Italie, Westphalie, Confédération du Rhin, Grand-Duché de Varsovie, Provinces illyriennes _ force est de constater qu'il ne construit ni des Etats-nations ni de «grandes masses» mais de petits ou moyens Etats surtout destinés à contrebalancer les puissances prussienne et autrichienne, à consolider le blocus continental et à former

²¹ *Ibid.*, p. 233, 544, 583.

²² *Ibid.*, I, p. 517, II, p. 230.

²³ *Ibid.*, II, p. 310.

une barrière contre la Russie²⁴. S'il uniformise par le biais du Code civil et de la législation française (institutions diverses, impôts, conscription), il ne les unifie pas pleinement, comme si toute entité nationale d'une superficie importante était un danger pour la prééminence de la France. Les défaites de la Prusse et de l'Autriche furent prétexte à des démembrements successifs qui les affaiblirent. En somme, le système fédératif restructure des Etats trop morcelés tels que l'Allemagne et la Pologne pour mieux les contrôler et s'en servir et affaiblit les territoires conquis ou alliés pour mieux les dominer, tout en leur imposant les lois de la France. La prétendue aspiration à l'unité trahit plutôt un impérieux besoin d'uniformité; uniformité qui fondrait en une masse inerte les Etats-satellites européens autour de la figure charismatique de l'Empereur. Contrairement à ce qu'il dit à Sainte-Hélène, il n'a pas cherché à amalgamer les nationalités mais à les annihiler au profit d'un prétendu esprit européen qu'il faut surtout comprendre comme une implacable francisation.

Napoléon, père des nationalismes balkaniques?

Selon Las Cases, Napoléon aurait prévu de forger l'unité des nations européennes avant de les fédérer sous la direction d'une sorte de «congrès américain»²⁵. Il semble bien que les contemporains de Napoléon aient eu le sentiment, un temps du moins, que celui-ci défendait les droits des nations. Pour exemple cette phrase délicieusement ironique de Madame de Staël: «[...] les peuples [européens] s'obstinaient à le considérer comme le défenseur de leurs droits»²⁶. Dans un article de 1911, Edouard Driault considère que l'empereur «a comme matérialisé la secrète tendance qui poussait les peuples à l'indépendance». Son influence aurait été, selon lui, déterminante pour la pénétration de la doctrine des nationalités parmi les populations de l'Europe chrétienne²⁷. Georges Lefebvre observe que Napoléon a su ménager les sentiments nationaux lorsqu'ils pouvaient servir sa cause et qu'il a préparé les unités allemande et italienne _ peut-être yougoslave? _ sans véritablement le vouloir. Selon lui, on ne peut nier que la simplification des cartes nationales a largement contribué à placer ces nations sur la voie de leur unité. En y introduisant les instruments d'une centralisation et d'un égalitarisme révolutionnaires, il y a créé les conditions indispensables à l'épanouissement du nationalisme politique. C'est en ce sens qu'il peut être considéré comme

²⁴ R. DUFRAISSE et M. KERAUTRET, *op. cit.*, p. 96-99.

²⁵ E. de LAS CASES, *op. cit.*, tome II, p. 544.

²⁶ Germaine de STAËL, *Considérations sur la Révolution française*. Introduction, bibliographie et notes par J. Godechot, Paris, Tallandier, 1983, p. 425.

²⁷ E. DRIAULT, «Napoléon et l'Europe. La politique extérieure de Napoléon I^{er} d'après les travaux récents», *Annales révolutionnaires*, juillet-septembre 1911, p. 378-379.

le créateur de plusieurs nations du XX^e siècle, selon notre auteur. «Mais ce sont là, précise l'historien, des conséquences étrangères à sa volonté»²⁸. Se pose en outre à nous le problème de savoir si c'est l'illyrisme «pré-yougoslaviste» qu'il a suscité ou plutôt les nationalismes ethniques ou les deux dans un processus contradictoire, conflictuel et concurrent. Dans les notes de son édition du *Mémorial*, Marcel Dunan affirme comme une sentence que Napoléon n'a jamais songé à faire l'unité ni allemande, ni italienne ni espagnole, tout au contraire²⁹. Il reconnaît que Napoléon a beaucoup fait pour l'éveil ou le réveil des désirs d'indépendance nationale mais à son corps défendant. Selon lui, toute l'histoire des Italiens durant la première moitié du XIX^e siècle serait celle de leurs efforts désespérés pour retrouver l'idéal politique que Napoléon leur aurait proposé³⁰. De fait, les historiens italiens, notamment, ont souligné l'importance du rôle de Napoléon dans l'édification de l'Italie moderne. Voilà pourquoi peut-être la question est si sensible dans les Balkans occidentaux car elle renvoie à une vision française du nationalisme: centraliste, unitariste, politico-culturelle plutôt qu'ethnique, celle d'Ernest Renan. Une fois de plus, même d'outre-tombe, Napoléon cultive l'ambiguïté des termes et prend un malin plaisir à parler à chacun son langage: est-il l'arrière-grand-père, par exemple, du yougoslavisme de Josip Juraj Strosmajer ou celui du croatisme de Josip Frank? Jacques Godechot³¹ rejoint Marcel Dunan pour conclure qu'en définitive, si Napoléon a favorisé la diffusion des nationalismes, ce fut, du temps de son règne, généralement involontaire et surtout dans le souci de ses propres intérêts. Ce n'est qu'à Sainte-Hélène qu'il est devenu un champion des nationalismes et c'est par là même qu'il a pu contribuer aux mouvements d'indépendance qui se manifestent au XIX^e siècle.

Paolo Viola, quant à lui, nous propose une interprétation stimulante du legs nationaliste napoléonien qui nous invite à renouveler notre approche de l'ethnicité et du nationalisme ethnique dans les Balkans. Appréhendant la Révolution comme un «bloc de trois révolutions» (libérale, sociale et fraternelle), il identifie Napoléon comme le vecteur d'une révolution patriotique qui redéfinit le lien national autour de ce sentiment complexe, ambiguë et contradictoire de «fraternité». Cette dernière établirait un lien plus puissant, plus chaud, plus intime que la seule «sainte égalité», pour constituer cette famille qu'est la communauté des citoyens, la nation. La redéfinition révolutionnaire de l'identité nationale suppose une adhésion enthousiaste et

²⁸ G. LEFEBVRE, *Napoléon, op. cit.*, p. 487.

²⁹ E. de LAS CASES, *op. cit.*, tome II, p. 544.

³⁰ Marcel DUNAN, «Napoléon, l'Italie et le système continental», *Revue de l'Institut Napoléon*, n° 96, juillet 1965, p. 181.

³¹ Jacques GODECHOT, *L'Europe et l'Amérique à l'époque napoléonienne, op. cit.*, p. 106 et du même auteur, *Napoléon, op. cit.*, p. 221-222.

assermentée par renoncement aux intérêts particuliers. Elle génère une communauté nationale à la fois exclusive et inclusive, qui identifie «l'étranger à la nation» et cherche à l'expulser «de l'autre côté» _ pour reprendre les obsessions de Sieyès _ mais qui procède aussi d'une unité nécessaire entre tous les citoyens qui abandonnent leurs intérêts particuliers et leurs identités multiples pour entrer librement dans la cité, sans être contraints par la loi. Toute la question est de savoir quelle fraternité pour quelle famille: l'humanité, la citoyenneté républicaine, la grande nation, la petite patrie? Notre auteur reconnaît une autre paternité au «Robespierre à cheval». Comme l'appel à la nation est le produit de la peur à l'origine, il a nécessairement un caractère d'urgence. Il choisit la forme militaire de prise d'armes des insurgés assermentés, propre à la forme classique de la liberté républicaine. Napoléon a incarné la nation citoyenne en armes et a porté cet amalgame entre liberté à conquérir et guerre défensive légitime. C'est en ce sens que la fraternité volontaire, enthousiaste et assermentée est apolitique. Une des grandes fonctions de la politique est en effet de régler les conflits, de faire jouer les intérêts, de représenter les appartenances et les fidélités de façon légitime, de les comparer et de les comprendre dans la définition de la volonté générale. La Révolution française a combattu cette fonction de la politique et a redéfini le contrat social en le fondant sur le renoncement volontaire aux intérêts, appartenances et fidélités, pour une adhésion assermentée au corps unitaire de la nation. Napoléon a exporté cet apolitisme du rejet dont la conséquence logique est l'attente du sauveur providentiel, du chef charismatique. Une voie de recherches vertigineuse pour les Balkaniques et sans doute très porteuse, sinon cathartique.

Mais ces mouvements sont aussi les héritiers des «nationalismes du ressentiment³²» nés sous l'Empire. Il est inutile de rappeler les *Discours à la nation allemande* prononcés durant l'hiver 1807-1808 par le philosophe Johann Gottlieb Fichte, qui a vigoureusement invité ses compatriotes à porter haut l'affirmation de leur identité nationale et à refuser toute acculturation française, ce qui constituerait une irrémédiable défaite³³, ou le *Discours aux Italiens* du poète Leopardi qui, en 1815, dénonce Napoléon comme l'opresseur de l'Italie³⁴. Ces prises de position illustrent comment l'occupation d'une partie de l'Europe par les troupes françaises, d'abord révolutionnaires puis impériales, a suscité par un choc en retour, une sorte d'effet *feed-back*,

³² Patrick CABANEL, *La question nationale au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, Repères, 1997, p. 11.

³³ Johann Gottlieb FICHTE, *Treizième discours à la nation allemande*, cité dans Martial CHAULANGES, *Textes historiques, 1799-1815: l'époque de Napoléon*, Paris, Delagrave, 1960, p. 140.

³⁴ Cité dans Jean TULARD, *Le mythe de Napoléon*, Paris, Colin, 1971, p. 140.

la diffusion des sentiments nationaux. Il serait passionnant de traquer dans les Balkans occidentaux ce nationalisme de réaction à l'occupation française et/ou à sa conception de l'Etat-nation intégrateur, en l'espèce illyrien. En définitive, Napoléon a succombé aux sirènes de l'hégémonisme intégrateur français, refusant aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes, suscitant en Allemagne la formation du *Tugenbund* en 1808, en Italie l'apparition des *carbonari* et en Espagne le sursaut patriotique d'une guérilla redoutable. Dans les Balkans occidentaux rien n'y fait, ni les célébrations hagiographiques ni les discours apologétiques ne parviennent à rallumer la flamme de la francophilie. Peut-être y a-t-il un lien de cause à effet? Une histoire de la francophilie dans les Balkans serait porteuse de nombreuses réponses, y compris dans le cadre d'une réflexion sur l'occupation. Les Balkans occidentaux sont donc certainement porteurs d'un legs napoléonien, faut-il encore en dessiner avec nuance les contours protéiformes.

L'Empire au village

C'est John DUNNE qui a surtout montré tout l'intérêt d'une étude micro-historique systématique des pratiques et du personnel de l'administration communale dans l'Europe napoléonienne³⁵. Ces maires ruraux constituaient l'un des principaux liens entre l'Etat napoléonien et une société à prédominance rurale. Ils étaient en outre le principal moyen par lequel l'administration préfectorale intervenait dans la vie quotidienne de ces communautés locales. Etudier l'encadrement communal des masses rurales illyriennes permettrait en effet de voir «jusqu'à quel point le régime napoléonien a effectivement atteint son but avoué d'imposer un contrôle central *en pratique*», selon l'expression de Michael Rowe. En outre, cette approche permettrait d'aborder deux problématiques particulières à l'historiographie de l'Europe napoléonienne. Premièrement l'exportation du modèle institutionnel français: jusqu'où et jusqu'à quel point le système d'administration communale français a-t-il été introduit dans les Balkans? En effet, le découpage d'un pays en départements ne signifie pas automatiquement l'adoption en même temps des structures et des pratiques françaises au niveau des communes rurales. Est-ce qu'il a été adapté aux différentes conditions locales? Stuart Woolf a souligné que les preneurs de décisions faisaient face à des contraintes divergentes: d'un côté, la volonté de rationaliser, de l'autre, la peur d'en-

³⁵ John DUNNE, "Napoleon's 'mayoral problem': aspects of state-community relations in post-revolutionary France", *Modern and Contemporary France*, 8 (4) 2000 et "Les maires de Brumaire: notables ruraux ou «gens de passage»?», in Jean-Pierre JESSENNE (éd.), *Du Directoire au Consulat, 3: Brumaire dans l'histoire du lien politique et de l'Etat-nation*, Coédition CRHEN-O, GRHIS et la Préfecture de la région Haute-Normandie, 2001.

gendrer une opposition locale en ne respectant pas la tradition car «au niveau le plus bas, celui des communes, [...] le territoire, les intérêts et l'identité sont le plus intimement liés³⁶». Alors que nous sommes assez bien informés sur les processus et les principes qui ont prévalu au découpage des territoires occupés en départements, on ne sait même pas dans quelle mesure les limites des communes napoléoniennes suivaient celles des circonscriptions antérieures. Il semblerait que la tendance fut à la création d'unités administratives plus vastes qu'en France, qui favorisaient, semble-t-il, à la fois l'efficacité administrative et le contrôle politique. A-t-il fonctionné avec succès dans ces différents contextes, alors qu'aucune des régions conquises n'avait expérimenté une révolution par le bas, préalable normalement nécessaire à la mise en place du contexte politico-social à l'origine du système? Deuxièmement, l'analyse du personnel administratif local dans les zones sous domination française peut nous éclairer sur les attitudes des peuples occupés – problème qui, jusqu'ici, a surtout été abordé par le biais de la conscription. Est-ce que les populations autochtones acceptaient de détenir les fonctions non-rémunérées des nouvelles institutions du village et si oui, à quel point se comportaient-elles effectivement comme des agents du nouveau régime? L'analyse sociale des détenteurs des fonctions communales offrirait un moyen d'intervenir dans le débat, relancé il y a presque vingt ans par Stuart Woolf, sur l'importance de la collaboration des élites locales dans l'entreprise européenne de Napoléon.

Conclusion

Contrairement à ce qu'il affirme à Sainte-Hélène, ses projets et ses décisions démontrent que Napoléon suit une politique circonstancielle fondée sur une inspiration ancienne. En effet, les formes de cette politique se modifient au rythme des succès mais les objectifs, nés au contact des réalités des années 1794-1799, demeurent relativement stables. Un premier objectif est de «tenir la balance de l'Europe»³⁷, ce qui ne veut en rien dire l'équilibre. En 1815, il s'explique: «Il fallait pour nous la moitié plus un de l'Europe, afin que la balance penchât de notre côté³⁸». Il fallait protéger les frontières naturelles en les dépassant, s'assurer une prépondérance en Méditerranée, réaménager les Etats allemands et les territoires autrichiens pour contrebalancer la puissance de la Prusse et celle de l'Autriche et former un Etat-tampon contre les dangers venant de l'Est, s'assurer de l'amitié de la Suisse et, enfin, briser la suprématie britannique sur mer. Des fins qui n'étaient en aucune

³⁶ S. WOOLF, *op. cit.*, p. 144.

³⁷ *Correspondance*, III, n° 2292, p. 369-371.

³⁸ Fleury de CHABOULON, *Les Cent Jours*, Londres, 1820, p. VII, p. 422, 454.

façon nouvelles ou originales puisqu'elles avaient préoccupé le Directoire et pour la plupart trouvaient un écho chez les ministres de Louis XV et de Louis XVI, Choiseul et Vergennes³⁹. C'est qu'au cours du XVIII^e siècle et avec la montée en puissance de la Prusse et de la Russie, la France avait perdu sa traditionnelle position d'arbitre de l'Europe, tandis que la Grande-Bretagne cherchait à l'affaiblir sur les mers et à lui ravir ses colonies d'Amérique⁴⁰. Entre-temps, Napoléon a réussi à atteindre ses fins. Il contrôle la Méditerranée par l'Italie du Sud, la Corse et l'île d'Elbe, de même que l'Adriatique par les Provinces illyriennes, ce qui ne pouvait qu'exaspérer l'Autriche et inquiéter la Russie et la Grande-Bretagne. Il a largement dépassé les frontières naturelles et atteint l'équilibre rêvé, «la moitié plus un de l'Europe». Restait à anéantir l'irréductible Albion, plus avide que jamais depuis l'invasion de l'Espagne de jouer l'arbitre du continent. C'est l'autre grand objectif napoléonien. «Forcer la Grande-Bretagne à la paix» apparaît comme une obsession dans la *Correspondance*. Il faut donc forcer l'Angleterre à la paix soit par le blocus, qui s'avère vite insuffisant, soit par un embargo financier, qui consisterait à refuser partout en Europe les traites, promesses, billets et autres lettres de change pour compte britannique et qui ruinerait son crédit et sa banque⁴¹. La Grande-Bretagne étendait son commerce et son influence sur les mers, jusqu'en Amérique du Sud. Devant les failles du blocus, Napoléon fut tenté de le renforcer et il ne vit de solution que dans l'annexion des pays où la contrebande allait bon train: l'Espagne, les Etats du Pape, la Hollande, les villes hanséatiques, la Toscane, le Valais, les Provinces illyriennes, etc. Entre 1809 et 1810, les pays indépendants de la fédération européenne se virent brutalement transformés en départements français. Tout cela ressemble plutôt à une guerre totale, toujours, il est vrai, sous prétexte de forcer l'Angleterre à la paix. Mais ces mesures ont surtout pour conséquence de désolidariser les alliés, humiliés, effrayés, spoliés et ruinés.

A supposer que Napoléon souhaitât vraiment la paix générale, il la souhaitait à ses conditions. Le renforcement du blocus a fait le reste en détournant *nolens volens* sa politique vers l'annexion des pays alliés⁴². La perspective d'une expansion infinie s'ouvrait devant l'empereur des Français et il ne sut résister, d'autant que cette stratégie était encouragée par le parti de la guerre, généraux et diplomates qui rêvaient d'arborer une couronne ou un titre nouveau. Ensuite, la paix générale était-elle envisageable quand on sait qu'en cas de paix réelle, Napoléon aurait dû renoncer, du moins en partie, à

³⁹ M. BELISSA, *op. cit.*, p. 123. L. BELY, *op. cit.*, p. 550-560.

⁴⁰ J. CLARK, *Natural and Necessary Enemies. Anglo-French Relations in the Eighteenth Century*, Atlanta, University of Georgia Press, 1986.

⁴¹ AN, AF IV – 1820, pièces 28; 49-52; 73-74, 78.

⁴² H. T. DICKINSON, *op. cit.*, p. 162-163. S. WOOLF, *op. cit.*, p. 50.

des acquis qui lui paraissaient essentiels et devant être définitifs comme la présence en Méditerranée et en Adriatique, les duchés, principautés et royaumes accordés à ses proches, la prééminence française en Hollande, en Suisse, en Allemagne, en Italie et en Espagne, les réformes rationnelles et séculières qui s'effectuaient progressivement dans les divers pays conquis ou annexés, sans même parler du nécessaire retour en France, dans cette éventualité, de centaines de milliers de soldats avec leur cortège de problèmes économiques, sociaux et politiques. N'oublions pas non plus les importants profits que rapporte la guerre, des compensations financières que les vaincus sont contraints de payer aux vainqueurs aux spoliations diverses orchestrées par les généraux et les soldats. La guerre est rémunératrice pour les conquérants. Ainsi, commerce, liberté, indépendance et modération, si chers à la confédération républicaine de Rousseau, Hume ou Kant ne primaient manifestement pas dans la monarchie universelle de Napoléon⁴³. P. W. Schroeder juge même sa politique économique protectionniste, voire «proto-coloniale»⁴⁴. Cette figure tutélaire d'Ancien Régime avait beau introduire des réformes libérales et rationnelles dans les divers Etats conquis, il n'en reste pas moins que cette politique ne tendait ni à constituer des Etats-nations ni à émanciper les peuples mais à les intégrer, les uniformiser et les franciser pour sa plus grande gloire et celle de la France. Finalement, ni hasards ni nécessités mais volonté clair d'hégémonie. Les utopies de Sainte-Hélène trahissent l'exercice de style. Ce sont en définitive les interprétations de Stuart Woolf qui restent les plus convaincantes: il ne voit pas, en effet, dans l'expansionnisme français des années 1799-1815, le fruit d'un vaste projet de conquête préparé à l'avance. Chaque étape de cette conquête a son objectif propre mais, «à mesure que croissent les ambitions de Napoléon et sa confiance en sa bonne étoile, la récurrence des guerres devient de plus en plus inévitable»⁴⁵ et son cortège de dommages collatéraux, pourrait-on ajouter, dont les effets pervers de l'occupation. En fait, dès 1936, Georges Lefebvre, dans sa magistrale biographie de Napoléon, explique que Napoléon n'a nullement eu le dessein de constituer une société de nations souveraines et associées⁴⁶. Roger Dufraisse préfère d'ailleurs parler d'une véritable «intégration hégémoniale» de l'Europe sous l'autorité française⁴⁷. Il faut bien reconnaître avec Jacques Godechot que le Grand Empire a été une fédération d'un genre spécial, plaçant sous l'autorité

⁴³ MONTESQUIEU, *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, Paris, Droz, 2000, p. 71-110.

⁴⁴ P. W. Schroeder, *op. cit.*, p. 445-448.

⁴⁵ S. WOOLF, *op. cit.*, p. 40.

⁴⁶ Georges LEFEBVRE, *Napoléon*, Paris, PUF, Peuples et Civilisations, 1969 [1936], p. 486.

⁴⁷ Roger DUFRAISSE, «L'intégration hégémoniale de l'Europe sous Napoléon», *Revue de l'Institut Napoléon*, 1984, n° 142, p. 11-41.

de Napoléon des princes vassaux, certes souverains et héréditaires, mais tenant en fief leur domaine⁴⁸. D'ailleurs Jean Tulard a bien précisé que l'Empire «n'est ni fédératif ni fédéral [...], il est tout simplement vassalique: l'empereur est le suzerain des rois de l'Europe⁴⁹». D'ailleurs, sa politique se modifie au diapason du blocus continental. Il ne s'agit plus de créer des simulacres de nations mais d'incorporer à tout prix pour resserrer l'étau contre le commerce britannique. Ainsi en va-t-il de l'Espagne, des villes hanséatiques, de la Hollande, de la Toscane, de Rome, de la Suisse et des Provinces illyriennes. Il n'en continue pas moins à se référer à son «système fédératif». En réalité, Napoléon emploie une terminologie à la mode qui recouvre des contenus contradictoires et mouvants pour ne pas dire vibrionnants, selon des impératifs purement conjoncturels. Le «système du moment», ainsi qu'il le qualifie lui-même, peut être fédératif, dans le sens d'une association, libre ou forcée, entre les Etats ou dans le sens d'une annexion pure et simple. Rappelons le talent de Napoléon pour jouer sur l'ambiguïté des termes _ notamment ceux de «paix ou de «libéral» _ et à quel point il excelle à parler à chacun son langage. La seule constante qu'on peut déceler dans ses entreprises extérieures, c'est son aspiration à uniformiser, à centraliser et à détruire tout esprit local. Sans doute vise-t-il aussi à anéantir tout sentiment national, hormis celui des Français. Alors, Napoléon un précurseur ou un modèle d'Aleksandar Karadjordjevic?

Sasha MARKOVIC

THE CHALLENGE OF THE HISTORIOGRAPHY RESEARCH OF ILLYRIAN PROVINCES AND THE NOTION OF OCCUPATION

Summary

The text analyzes Napoleon's project of adaptable policy which was based on old principles. In that context, many questions were brought up regarding the correlation of the project and the region of Dalmatia and other Illyrian provinces. The author deals with the questions in correlation with a wider context of French control of the Mediterranean at the beginning of the 19th century.

KEY WORDS: *Napoleon Empire, the Mediterranean, Illyrian provinces, Balkan nationalism, occupation*

⁴⁸ Jacques GODECHOT, *L'Europe et l'Amérique à l'époque napoléonienne (1800-1815)*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 1967, p. 207.

⁴⁹ Jean TULARD, *Le Grand Empire (1804-1815)*, Paris, Albin Michel, 1982, p. 189.